



Régularisation d'un sans papier canadien

Par **ChampagneBrut**, le **03/02/2011** à **03:08**

Bonjour,

Je suis canadienne de Toronto, 44 ans et vis à Angers depuis plus de 4 ans. Je cherche à régulariser ma situation afin de pouvoir y vivre et travailler en tant que T(**t**)raductrice (français – anglais) ou Professeur d'anglais dans un établissement privé. J'ai l'équivalent de BAC + 5.

J'ai essayé de demander un visa d'étudiante auprès du Consulat français à Toronto - mais après avoir étudié deux ans ! J'ai fait 1 an de théologie et (**de**) l'i(**l**)talien pour perfectionner mon français plus 1 an en linguistique, niveau Master; je n'ai pas encore eu). De plus, j'ai oublié d'enlever mon expérience de travail en France sur mon C.V. (c'était si peu, j'ai animé des ateliers d'anglais dans un collège trois fois par semaine pendant 40 minutes, 8 mois maximum) du coup j'ai été "grillé(**e**)".

Inutile de dire que j'ai été refusé(**e pour**) un visa mais je vis toujours à Angers et donne des cours particuliers.

Depuis août 2006, j'ai (**eu**) un logement, un compte bancaire, etc. à mon nom. J'ai payé mes taxes d'habitation et n'ai jamais exploité le système de sécurité en France. J'ai toujours acheté de l'assurance médicale au Canada avant de repartir.

Par ailleurs, je voyage au moins trois fois par an (au Canada ou ailleurs).

Maintenant je voudrais bien régulariser ma situation pour pouvoir travailler légalement et vivre en France ; Je suis née au Philippines mais j'ai i(**émi**)mmigré au Canada à l'âge d'un an avec ma famille (ils ont tous un bon boulot à Toronto et ne risque(**nt**) pas de venir vivre avec moi). J'ai plusieurs propositions de mariage mais ne veux pas prendre ce chemin. Dois-je attendre encore 5 ans pour une régularisation ? D'après votre expertise, j'aurai(**s**) une bonne chance si je vais à la Préfecture ?

Très cordialement,

Champagne

Par **Domil**, le **03/02/2011** à **03:43**

même dans 5 ans, vous n'aurez pas plus de droit à la régularisation.

PS : vous avez beaucoup de progrès à faire en français avant de pouvoir faire de la traduction ou enseigner.

Par **ChampagneBrut**, le **03/02/2011** à **04:14**

Quel con(**ne , c ' est une dame**), je voudrais enseigner l'anglais, ma langue maternelle, n'ayant pas assez de connaissance(**s**) en français, c'est clair, lol !

Je vous remercie de (**pour**) votre réponse mais c'est inutile, j'attends les conseils d'un expert, au moins qq qui a(**it**) fait des études poussées.

Cordialement,

Par **ChampagneBrut**, le **03/02/2011** à **19:40**

Merci pour les corrections, là c'est utile. Puis-je vous envoyer des lettres (courtes) à corriger ?

COrdialement,

Par **ChampagneBrut**, le **03/02/2011** à **20:45**

Je vous en suis reconnaissante ; Ça fait longtemps que j'ai étudié votre belle langue à l'école. De plus, vos corrections m'obligent à reconnaître que l'écriture SMS est une mauvaise habitude. J'avoue que je suis devenue insouciante voire négligente quand j'écris en français.

Quelques petites questions SVP :

1. Pourquoi 't' minuscule dans traductrice mais 'P' majuscule dans Professeur d'anglais ?
2. Mon prof français (agrégé) nous a enseigné que c'est "i" minuscule quand il s'agit de la langue; "I" majuscule c'est pour une personne.
3. Vous ne connaissez pas la différence entre 'émigrer' et 'immigrer' ?! Émigrer signifie « quitter son pays pour aller s'installer dans un autre » ; C'est par rapport au pays de départ qu'on parle d'émigration. Immigrer c'est par rapport au pays d'arrivée.
4. Je vous remercie "pour"/"de" - Je croyais que les deux se disent, il y a beaucoup de gens éduqués qui écrivent « Je vous remercie de votre réponse », mais je ne ferai plus cette erreur à partir de maintenant !

Champagne

Par **Domil**, le **03/02/2011** à **21:35**

Au moins, vous connaissez les insultes en français (il faut savoir parler le français impeccablement pour enseigner l'anglais, tout comme il faut savoir qu'en français, on ne met des majuscules qu'en début de phrase et sur les noms propres)

Par **ChampagneBrut**, le **03/02/2011** à **22:00**

Vous avez raison, trop de professeurs français incompetents au Canada qui enseignent le français avec un bas niveau d'anglais.

Excusez-moi, je viens de vérifier vos corrections avec mon professeur de linguistique (agrégé) et selon lui, vous n'êtes pas qualifié pour enseigner le français. Vous pouvez ignorer mes questions, merci.

Cordialement,

C.

Par **Domil**, le **03/02/2011** à **22:41**

Demandez donc alors à votre enseignant comment rester légalement en France

PS : si un prof vous dit qu'on met en milieu de phrase, une majuscule à un nom commun ...